
BULLETIN MUNICIPAL

LA CHAPELLE-SAINT-MARTIN



La Chapelle-Saint-Martin



ANNÉE 2024 - 2025

Garderie periscolaire Saint Pierre d'Alvey



7h15 - 8h15
17h - 18h30



Renseignements à la
mairie :
04.79.65.95.76
stpierredalvey.mairie@
wanadoo.fr

www.stpierredalvey.fr

Le mot du Maire

Le Conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite.

Nous accueillons avec joie les nouveaux arrivants et nous leur souhaitons une bonne installation.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes et que cette nouvelle année qui commence sera bien meilleure que 2024. Les pluies abondantes de début d'année nous ont fait de belles frayeurs car, à deux reprises, trois habitations ont frôlé l'inondation au hameau du Verdan. Des travaux d'urgence ont été réalisés pour éviter que cela ne se reproduise.



Depuis septembre dernier, et après deux ans de négociations, la mairie a enfin pu acquérir, auprès de la famille Lyonnaz, le lavoir devenu maintenant communal, du hameau de Tholou d'en haut ainsi que plusieurs autres petites parcelles.

Le mois de décembre 2024 ne nous a pas laissé de répit car il a été et restera le pire de tout mon mandat de maire. Trois fois en un mois, les gendarmes sont venus sur notre commune pour régler un conflit conjugal et deux autres conflits de voisinage. Je tiens à préciser que malgré tout, la mairie est restée le plus neutre possible. Le conseil municipal et moi-même avons assumé et fait notre devoir, maintenant ces histoires concernent les autorités supérieures et compétentes. J'en appelle au respect, à l'apaisement et au bon sens, que chacun prenne ses responsabilités d'adulte, pour que notre petit village retrouve son charme d'avant.

Ne soyons pas trop pessimistes puisque de gros travaux ont été réalisés en 2024 tels que la rénovation du toit et la création d'un mur au garage communal. Les chantiers de nettoyage des lavoirs et de peinture du château d'eau par les jeunes du canton et la rénovation du chemin de Cornillon. Nous avons aussi réalisé la rénovation et la mise aux normes de l'appartement locatif au-dessus de la salle des fêtes, ou encore la rénovation et l'isolation de l'école de Traize, organisée en lien avec les quatre communes associées. Le coût par commune est d'environ 90 000 € sans subventions. Avec celles-ci, nous espérons le ramener à seulement 20 000 €. Nous pouvons remercier le SIVU de Flon, tout le personnel de l'école, l'architecte, les entreprises, les parents d'élèves et les élus pour la bonne gestion du chantier.

En ce qui concerne notre pays, 2024 n'a pas été une année d'économies, bien au contraire. Notre Président nous a fortement sollicités pour tenir à trois reprises les bureaux de vote, après la dissolution de l'Assemblée nationale. Tout cela a dû être organisé en moins de trois semaines, pour au final plonger la France dans une situation d'incertitude gouvernementale avec la valse des premiers ministres.

Heureusement, de bonnes nouvelles ont marqué cette période. Tout d'abord, les Jeux olympiques organisés à Paris ont permis de redorer l'image de la France à l'international. Ensuite, la restauration de Notre-Dame de Paris, désormais splendide comme avant l'incendie de 2019, a ravi le monde entier.

À partir de janvier 2025, la mairie fermera ses portes au public le mercredi matin, elle restera ouverte tous les mercredis après-midi de 14 h à 19 h, avec permanence du Maire.

Une enquête publique sera également réalisée, avec la nomination d'un enquêteur public, pour déclasser trois bouts de chemins communaux. Ces derniers n'étant désormais plus utiles à la commune, ils pourront être achetés par les propriétaires voisins.

2025 est la dernière année de notre mandat, puisque les élections municipales se dérouleront dans un an. Nous allons donc poursuivre la rénovation du logement communal au-dessus de la salle des fêtes. Nous espérons que le Département se décidera à nous verser la subvention.

Courant 2025, une réfection des crépis sur les bâtiments communaux sera lancée. Un questionnaire, sous forme d'audit, vous sera également transmis dans chaque boîte aux lettres pour faire un point sur vos attentes. Vous pourrez, par la même occasion, nous faire un retour sur le mandat écoulé.

Un projet de vidéoprotection est en cours en partenariat avec les communes avoisinantes et la gendarmerie de Yenne. Pour faire face à l'augmentation des cambriolages, une étude gratuite sera lancée pour installer deux ou trois caméras sur les points stratégiques de notre commune.

La fibre est quasiment installée sur toute notre commune. Des poteaux ont été ajoutés pour la portance des fils et d'ici 2030, les fils téléphoniques seront déposés au sol. Je tiens à remercier les habitants pour leur participation, leur sens du dialogue et leur coopération lors de l'implantation de ceux-ci.

Les règles d'urbanisme imposées par les administrations de Chambéry se durcissent, vous avez pu le constater, avec la multiplication de pièces justificatives complémentaires demandées, pour chaque demande de travaux ou permis de construire déposé en mairie. À l'avenir, les nouvelles constructions seront bannies au profit de la rénovation de grange. La carte communale sera réévaluée en 2028 pour laisser place à un (PLUI) **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, obligatoire.

En 2021, un droit de préemption a été exercé pour l'achat de terrains autour de la mairie. En 2024, nous avons dû le renforcer, suite à l'association propriétaire du terrain en face de l'église. Ce droit oblige chaque habitant de la commune voulant vendre un terrain ou un bien immobilier, à consulter son notaire, puisque la mairie bénéficie désormais d'un droit prioritaire pour l'achat, en cas de projet.

Je remercie toutes les personnes œuvrant pour la commune : Josette pour la gestion de l'église, Gérard notre porte-drapeau, ancien responsable de la salle des fêtes et qui, pendant quatre mois, m'a aidé pour l'entretien et la gestion de la station d'épuration. Je remercie aussi Mireille, la nouvelle responsable de la salle des fêtes, la secrétaire et l'ensemble du conseil municipal.

Nous adressons également nos remerciements à notre ancien employé communal Alexandre qui, pendant trois années, a réalisé différentes tâches et services pour la collectivité. C'est avec plaisir que nous accueillons Stéphane, son remplaçant.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à tous une excellente lecture.

Table des matières

Le mot du Maire	3-4
I. INFORMATIONS MUNICIPALES	
1. Présentation du Conseil municipal	6
2. État civil	7
3. Création du site internet communal, page Facebook	8
4. Informations CCY	9-10
5. Bilan des travaux	11-14
6. Budget 2022	15-16
II. VIE LOCALE	
7. Informations diverses	17
8. Démarches administratives et d'urbanisme	18-19
III. LES ASSOCIATIONS	
9. Le Comité des Fêtes	20
10. L'ACCA : Association Communale Chasse Agréée	21
11. La chorale des Grillons de nos Villages	22
12. Le club des Aînés	23
13. Le Patrimoine	24
Infos pratiques & services communaux à disposition	25-27
Le SIVU de Flon	28
L'école intercommunale	29
La bibliothèque du Flon	30
France services	
31	
Carte communale	32

I. INFORMATIONS MUNICIPALES

1. Présentation du Conseil municipal

Nous vous présentons la composition des membres du Conseil municipal élu :

- ❖ BLANCHIN Julien, Verdan, Maire
- ❖ PERTUISET Julien, Missieux, 1^{er} Adjoint
- ❖ BARREIRO Alice, Missieux, 2^e Adjointe
- ❖ GACHE Danielle, Touchefeu
- ❖ STAROSSELTSEV Viviane, Touchefeu
- ❖ GACHE Christine, Montbeilliard
- ❖ BLANCHIN Jean-Paul, Verdan
- ❖ BORLA Cécile, Missieux
- ❖ VIGNOUD Pierre, Missieux
- ❖ MANTEL Fabrice, Missieux
- ❖ PERCEVEAUX Jean-Philippe, Le Villard

Les élus aux commissions communautaires *petite enfance, transport, jeunesse* et *SIVU du Flon* sont Mme BORLA Cécile, M. PERCEVEAUX Jean-Philippe et M. BLANCHIN Julien.

L'élue à la commission communautaire ADMR est Mme GACHE Christine.

Les élus aux commissions communautaires *eau, assainissement* et *déchets* sont M. PERTUISET Julien et M. VIGNOUD Pierre.

Les élus aux commissions communautaires *agriculture, artisanat* et *bâtiments sportifs* sont M. BLANCHIN Jean-Paul et Mme GACHE Christine.



2. État civil

Arrivées

De nouvelles familles font contruire sur notre commune :

- ❖ M. et Mme Cyril Facchinello, à Touchefeu

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Naissances



- ❖ M. Johan Quillon, né le 9 janvier 2025 à Chambéry
- ❖ M. Adonis Vaucelle-Viard, né le 13 janvier 2025 à Belley

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

PACS

- ❖ M. Anthony Quillon et Mme Emily Caniffi, le 12 juin 2024

Nous leur adressons tous nos vœux de joie.

Mariages

- ❖ M. Thierry Leger et Mme Aurélie Valette, le 2 septembre 2023

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Décès

Madame Alice Rouillet, le 28 novembre 2023
Madame Monique Saucaz, le 9 décembre 2023
Madame Bernadette Malod, le 5 février 2024
Madame Célestine Perceveaux, le 18 février 2024
Monsieur Gérard Grandjean, le 22 avril 2024
Madame Colette Demanget, le 8 janvier 2025

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.

3. Site internet communal, page Facebook

Site : www.lachapellestmartin.fr

Le site est disponible depuis le 1^{er} avril 2022.

Il est composé de plusieurs rubriques et regroupe les associations de notre village.

Il sera mis à jour tous les mois et permettra de diffuser des informations, de proposer des évènements, de s'inscrire aux manifestations du comité des fêtes, d'avoir la possibilité d'envoyer directement un mail en mairie, de réserver la salle des fêtes, de consulter le site de l'office du tourisme de Yenne, etc.

Le site regroupe également diverses réponses aux principales questions que vous pouvez vous poser sur l'administration du service public.

Un groupe Facebook : Mairie la chapelle a été créé pour les informations les plus urgentes, telles que des coupures d'eau, d'électricité, les alertes canicule ou encore des travaux. Toute demande d'invitation est bienvenue.

Bien évidemment, pour ceux qui n'ont pas internet, les informations seront toujours affichées sur les **panneaux communaux** ou distribuées directement dans vos **boîtes aux lettres**.



Actualités

ACCÈS DIRECT

4. Informations de la Communauté de communes de Yenne

À venir : un nouveau service de transport à la demande pour se déplacer au quotidien sur le territoire !

La Communauté de communes de Yenne souhaite faciliter les déplacements quotidiens des habitants sur son territoire. Pour cela, elle lancera en 2025 un nouveau service de transport à la demande, avec le soutien de la Région et de l'UE.

Ce service sera accessible après inscription, par simple réservation téléphonique du trajet, pour un tarif unique de 2 €. Il fonctionnera en porte-à-porte sur tout le territoire, pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou accidentées. Le service fonctionnera via des arrêts pour les publics ayants droit, comme par exemple les bénéficiaires de l'APA et les demandeurs d'emploi ou en insertion.

Les jeunes de 15 à 18 ans pourront bénéficier de ce service les mercredis et pendant les vacances. Il y aura aussi un accès temporaire possible sur dérogation dans certaines situations. Les bulletins d'inscription seront largement diffusés en papier et en numérique dès le mois de mars. Le lancement du service de transport à la demande est prévu pour juin 2025.



Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**



Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI
PLUS
SIMPLE!



Papiers



**EMBALLAGES
EN VERRE**



COMPOST



**ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC**



5. Bilan des travaux

Les travaux réalisés en 2024

❖ Appartement communal	80 000 € subvention en cours
❖ Chemin Cornillon	8 000 €
❖ Chantiers jeunes	1 600 € subvention 800 €
❖ Mur garage communal	5 000 €
❖ Travaux école	90 000 € subvention 70 000 €
❖ Toit garage communal	5 000 €

Les travaux à venir en 2025

❖ Abri salle des fêtes	12 000 €
❖ Crépis bâtiments	devis en cours
❖ Enquête publique	1 500 €
❖ Étude caméras	gratuite, subvention possible
❖ Graffitis jeunes	1 500 €

Travaux réalisés en 2024



Chemin de Cornillon

Suite à un effondrement d'une partie du chemin, après les grands orages, la commune a fait réaliser deux devis et a choisi l'entreprise Soumaille TP pour le terrassement. Merci à Monsieur Michel Clerc de nous avoir cédé du terrain et avoir de cette façon pu permettre la réalisation de ces travaux.



Chantiers jeunes

Ils sont quatre : deux filles et deux garçons du canton de Yenne, dont M. Guillaume Poncet, habitant de la commune. Durant 5 jours, pendant la dernière semaine d'août, ils ont repeint les croix en bois, les portes et le château d'eau. Ils ont aussi nettoyé les lavoirs communaux de Tholou. Nous remercions le service jeunesse de la Communauté de communes de Yenne pour son soutien à la réalisation du projet. Un moment d'apprentissage, de partage et de convivialité !



Mur du garage communal à Verdun

Après les fortes intempéries, le parking de la mairie a été endommagé deux fois en six mois. Les eaux de ruissellement ont creusé le Champagneux, ce qui a entraîné un encombrement vers les tuyaux d'évacuation et donc l'inondation de deux habitations. Pour contrer cela, la mairie a dû faire installer un mur de blocs béton lego par l'entreprise Soumaille TP, pour dévier les eaux et ainsi créer des drains exutoires.



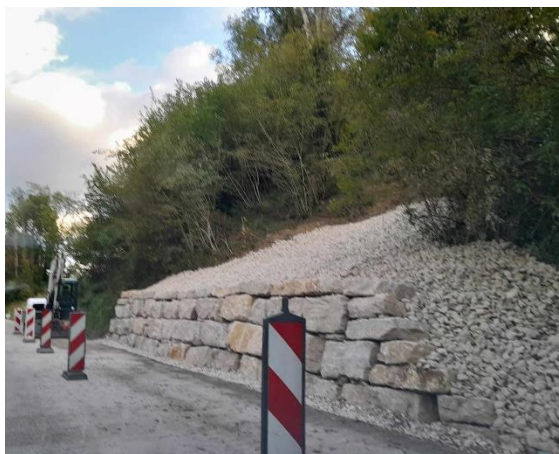
Rénovation appartement de la salle des fêtes

Après six années d'occupation qui ont donné lieu à des dégradations, la municipalité a repris l'appartement au-dessus de la salle des fêtes. Nous avons dû mettre aux normes l'isolation et l'électricité. Ensuite, nous avons poursuivi les travaux avec la rénovation de la salle de bain, le changement des fenêtres, la réfection des planchers et de la cuisine, etc.



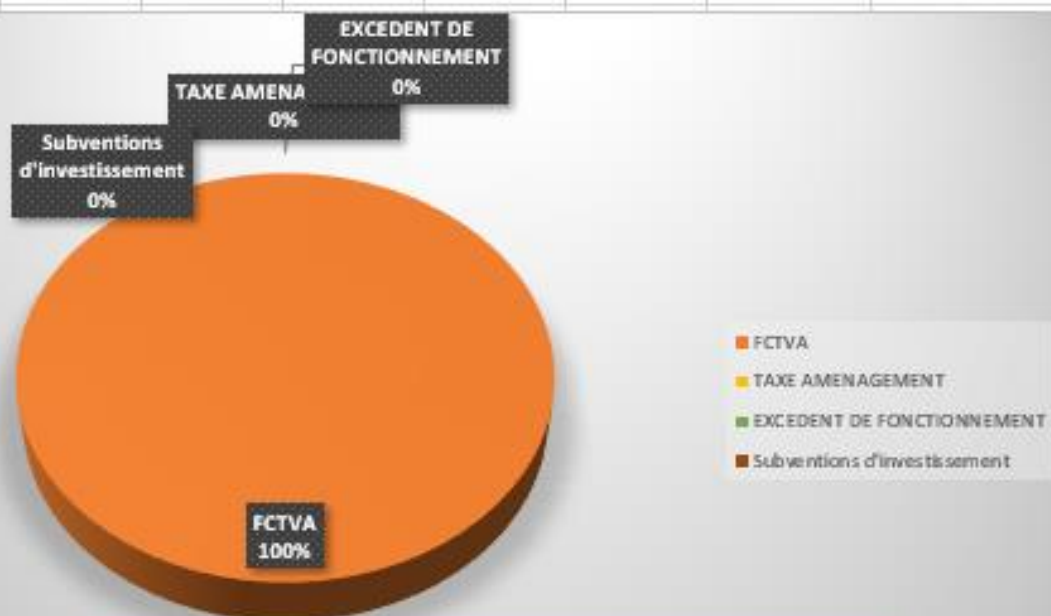
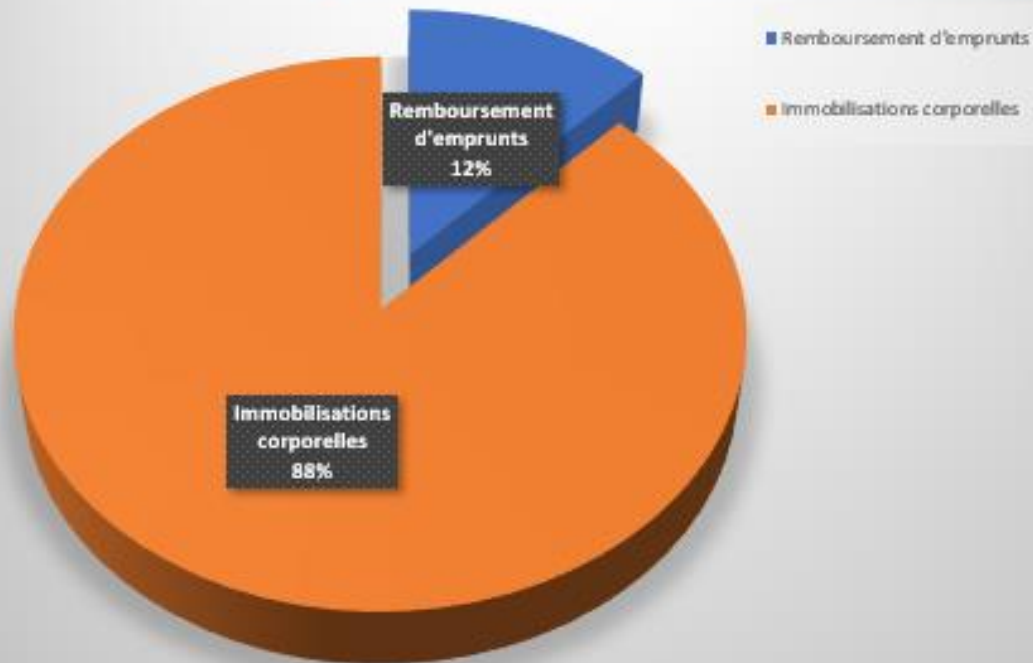
Route départementale 921 de Yenne

L'entreprise Gavend TP, en lien avec le Département, a refait le mur de soutènement pour un coût total estimé de 60 000 €. La route a dû être coupée temporairement pour être ensuite réouverte en circulation alternée et enfin coupée à nouveau pendant les travaux. Après dix mois d'études et de travail, nous pouvons remercier le Département qui a pris à sa charge la totalité des travaux.



Compte Administratif 2024
Section Investissement

Dépenses réelles d'investissement 99 124,00 €



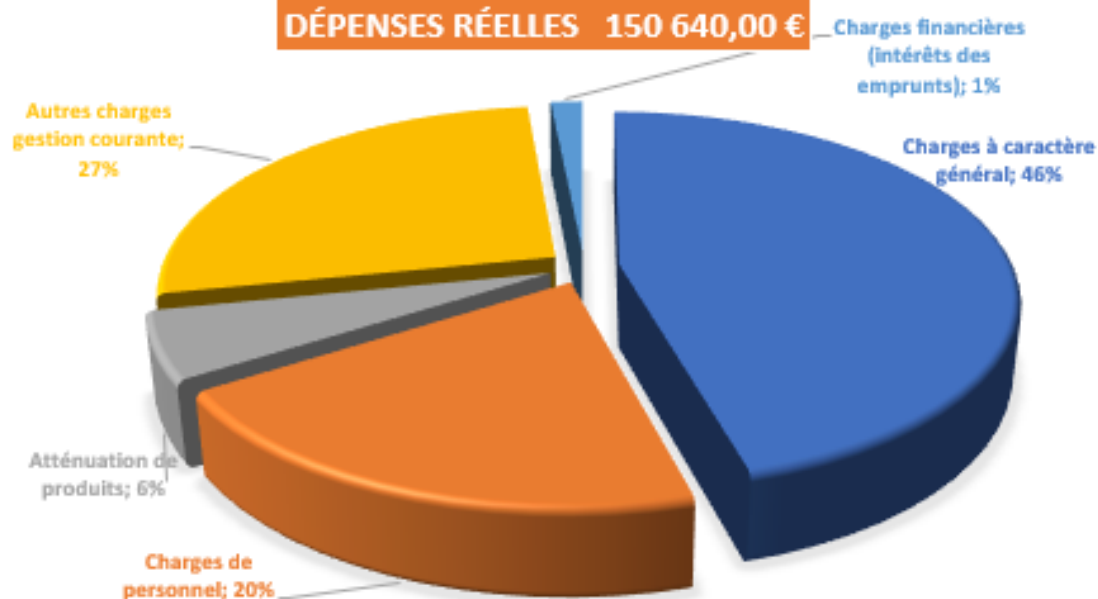
Recettes réelles d'investissement 38 007,00 €

Résultat d'investissement 2024 (déficit) = 38 007,00 €

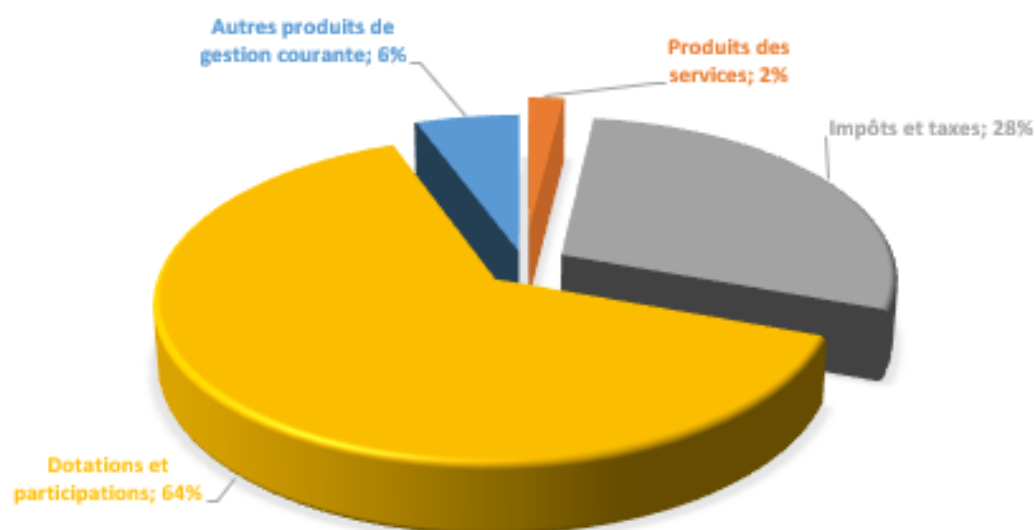
Compte Administratif 2024 (réalisations de l'année)

Section fonctionnement

DÉPENSES RÉELLES 150 640,00 €



RECETTES RÉELLES 247 886,00 €



Résultat de fonctionnement 2024 (bénéfice) : 97 246,00 €

II. VIE LOCALE

6. Informations diverses

Respect du voisinage

Afin de limiter les nuisances sonores, l'utilisation de matériels bruyants (tondeuse, tronçonneuse) est autorisée aux horaires suivants par arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 :

- ❖ Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 30
- ❖ Samedis : 9 h 00 - 12 h 00 / 15 h 00 - 19 h 00 - Dimanches et jours fériés 10 h 00 - 12 h 00

Exception faite pour les entreprises qui peuvent commencer à 7 h 00 en semaine.

Une loi a été adoptée en début d'année, inscrivant au patrimoine sensoriel : les bruits liés au chant des coqs, aux cloches des vaches et des églises, ainsi que les odeurs agricoles.

Règlement relatif aux chiens dangereux

Il est obligatoire de déclarer en mairie les chiens de races dangereuses (PitBull, Rottweiler, etc.), les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent être tenus en laisse et muselés. La divagation d'animaux et les aboiements intempestifs sont susceptibles d'entraîner des poursuites pénales, évitons-les.

Arbres et haies

Les haies et les arbres privés ne doivent pas empiéter sur la voie publique, il appartient aux propriétaires d'en assurer l'entretien, afin de ne pas gêner la visibilité et le passage.

La récolte des pommes, noix, châtaignes et champignons sur terrains privés doit se faire en accord avec le ou les propriétaires.

Qualité de l'eau

L'eau est contrôlée régulièrement par un laboratoire agréé et les taux de risque de pollution sont à la normale.

Location de la salle des fêtes

Le tarif pour les habitants est de 200 €, 400 € pour les non-résidents et 100 € pour les associations. Le règlement se fait par chèque à l'ordre du Trésor Public. Une caution de 800 € est demandée avec une copie de l'assurance responsabilité civile, couvrant les dégâts occasionnés à la salle ou à ses occupants. Tous les papiers se font en mairie. Nous rappelons que chaque location est sous votre responsabilité ! Les clés sont remises le vendredi soir. Elles sont rendues le dimanche matin pour un jour de location ou le lundi soir pour deux jours. Pour tout renseignement, contacter M. Gérard ARNAUD au 04 79 65 91 63.

Cambriolages

M. Sébastien DUBUS, adjudant-chef de la gendarmerie de Yenne, rappelle que les cambriolages sont commis en hiver, quand les jours diminuent. Il conseille de laisser la lumière en cas d'absence en installant des minuteurs ou d'installer un système d'alarme. Si vous voyez une voiture suspecte, merci de relever la plaque d'immatriculation et de la communiquer à la gendarmerie si nécessaire.

7. Démarches administratives et d'urbanisme

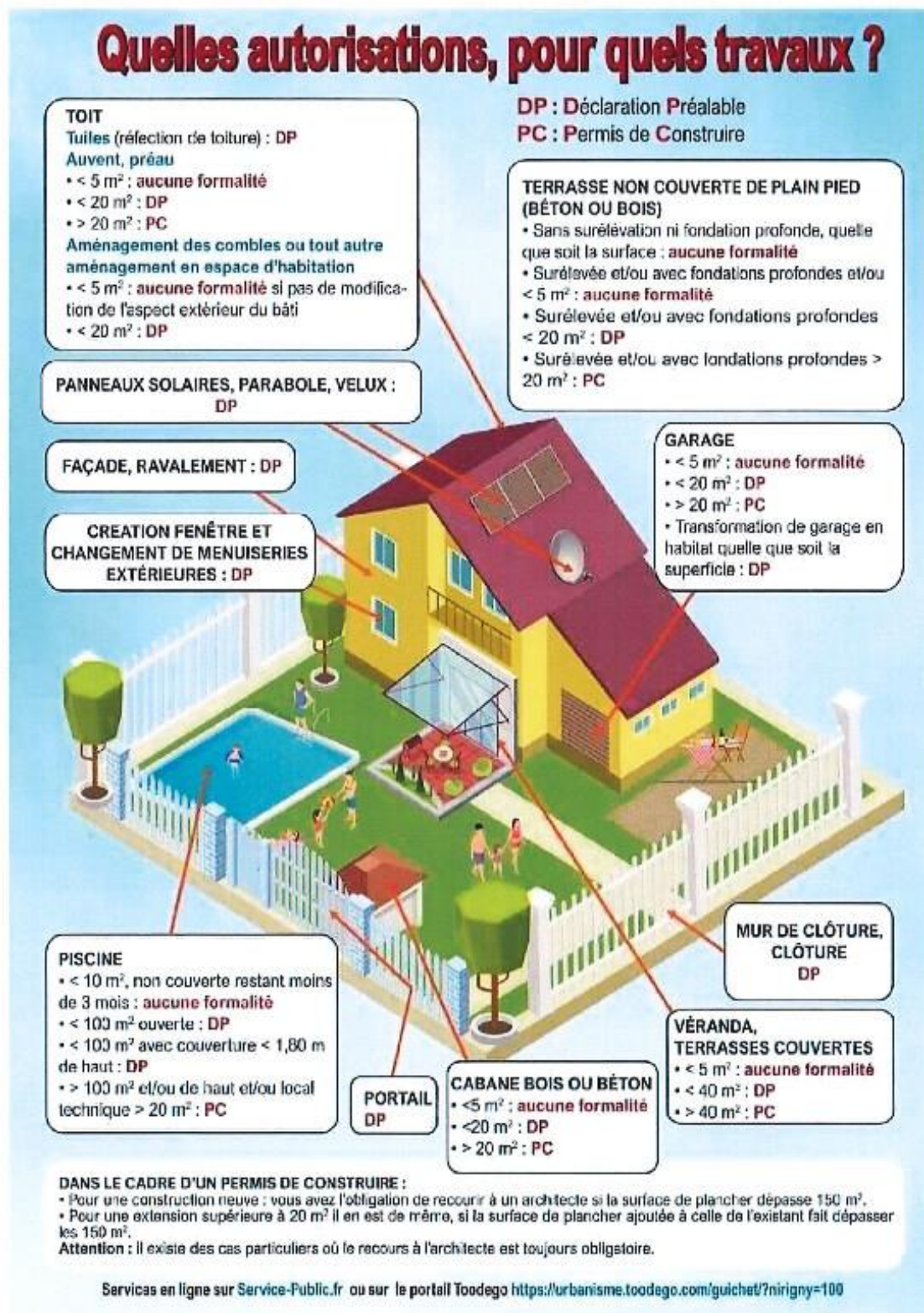
Avant toute décision merci d'en informer la municipalité.

Démarches diverses

- ❖ Carte d'identité (gratuit) : site internet ANTS, ou mairie de votre choix.
- ❖ Passeport (timbre payant) : mairie de Yenne, Belley, Saint-Genix sur Guiers, etc.
Documents à fournir : l'ancienne carte, 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes, 1 justificatif de domicile, 1 acte de naissance de moins de 3 mois.
- ❖ Autorisation de sortie de territoire : cette autorisation est délivrée par la mairie du lieu de domicile, elle est établie en présence de la personne détenant l'autorité parentale.
La carte d'identité du mineur est obligatoire pour la rédaction de ce document.
- ❖ Inscription sur la liste électorale : les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées en mairie, toute l'année, jusqu'au sixième vendredi qui précède le premier tour du scrutin. Chaque Français(e) qui devient majeur est automatiquement inscrit, à condition qu'il ou elle ait effectué les démarches de recensement citoyen dans l'année de ses 16 ans. Si cela a été omis, il faut faire la démarche auprès de la mairie de son domicile.
- ❖ Recensement militaire : cette démarche est obligatoire pour les jeunes, elle doit être réalisée dans l'année des 16 ans et avant le dernier jour du troisième mois qui suit celui de son anniversaire, dans la commune où vous résidez. Sans cela, la personne ne pourra pas faire la journée d'appel de préparation à la défense et citoyenne (JDC), ou bien passer des examens (permis de conduire, baccalauréat).

Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans, à la mairie de votre domicile, muni d'une carte d'identité valide, un livret de famille et un justificatif de domicile.

Démarches d'urbanisme



III. Les associations

8. Le Comité des Fêtes

Le mot du Président

Je profite de ce début d'année pour faire le bilan de la période écoulée qui fut riche en événements festifs.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement nos bénévoles qui, par leur engagement, leur bonne humeur et leur capacité à porter six chaises d'une main, méritent toute notre reconnaissance. Ils ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur patience pour que chaque événement soit une vraie réussite.

La traditionnelle galette des rois et les vœux de Monsieur le Maire, nous ont permis de partager un moment convivial entre Chapelus (anciens et nouveaux arrivants). Le traditionnel « cochon » a battu cette année son record d'affluence, les chœurs de la Chapelle s'en sont donné à pleins poumons, pour accompagner la Fête des Voisins et l'accueil des habitants. Pendant ce temps, le tour du village d'Halloween a comblé petits et grands.

Impossible de parler de 2024 sans mentionner notre première scène ouverte, la *Scène Duchat*. Il faut dire qu'après deux reports successifs, nous avons pris de l'élan !

La satisfaction des artistes et des spectateurs a été notre plus belle récompense. Nous allons donc reconduire la *Scène Duchat* en 2025, en espérant que la météo, soit aussi généreuse qu'en 2024.

N'hésitez surtout pas à participer pour partager votre talent ou celui de vos amis !

Une année de fêtes, c'est une bonne dose de travail et d'engagement, un zeste d'improvisation et beaucoup de partage. Merci à tous pour votre soutien et votre énergie.

À très bientôt

Roland Blanchin

Le Président du Comité des Fêtes

Vous pouvez nous retrouver sur le site internet de la commune : www.lachapellestmartin.fr, ainsi que sur la page Facebook : comité des fêtes de la chapelle St martin 73. Vous pouvez également nous contacter par e-mail : cdf73170@gmail.com ou par le biais de la boîte aux lettres du comité devant la mairie. L'agenda des manifestations a été distribué à tous les habitants du village en décembre dernier.



9. L'ACCA Association Communale Chasse Agréée

L'ACCA est composée du président M. Christophe COEURET et des membres du bureau : la secrétaire Mme Christine GACHE, le trésorier M. Kylian HIE, le garde-chasse M. Éric BORLA. S'ajoutent à cela les membres sociétaires et extérieurs, soit un total de dix chasseurs.

Le mot du Président

L'équipe de chasse et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025, tous nos vœux de santé, bonheur et réussite.

Nous remercions la municipalité pour les abords de notre local de chasse (trottoir, réfection du four, éclairage, crépis, etc.)

L'attribution de miradors pour la sécurité des chasseurs a été confirmée par la Fédération de Chasse de Savoie. Au total quatre miradors vont être mis en place sur différents secteurs.

Nous soutenons et accompagnons nos agriculteurs, ainsi que les particuliers, dans les démarches de signalement et de constatation d'attaques perpétrées sur les animaux. Pour cela, je suis à votre écoute et en relation avec les services compétents.

Une journée entretien des chemins communaux sera organisée comme chaque année en mars. La manifestation : vente de boudins, fricassées et cervelas, a été une grande réussite. La date est reconductible en janvier 2026. Nous organiserons également cette année le Beaujolais nouveau le 22 novembre 2025, des cartes seront mises en ventes à cette occasion.

Le Président
M. Christophe COEURET
06 89 15 43 49



10. La chorale des Grillons de nos villages



Association Les Grillons de nos Villages

Suite à sa présence aux forums des associations de Novalaise et de Yenne le 7 septembre 2024, la chorale Les Grillons de nos Villages comptabilise une quarantaine de choristes.

Notre chorale a participé à une dizaine de concerts, notamment à une toute nouvelle manifestation sur Yenne, En avant le Printemps, organisée par le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard) et orchestrée par l'association Les Petites Utopies, succès garanti ! Le contact a été pris pour une nouvelle édition 2025 et nous répondrons présents si elle se confirme.

Le repas festif du 17 décembre 2024 a été un succès bien que la participation ait été un peu affectée par une baisse de motivation. Cette dernière est peut-être due à la coïncidence de date avec le salon des vins et un spectacle théâtral.

Nous avons terminé l'année 2024 avec un concert de Noël le 8 décembre dans l'église, en compagnie du trio Celkichant'. Nous chanterons également au sein des EHPAD de Yenne et de Novalaise pour distraire nos anciens, le temps d'un après-midi.

La chorale se porte bien et répète tous les mardis soir (hors périodes de vacances scolaires), de 20 h à 22 h dans la salle des fêtes. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux choristes !

Vous pouvez nous contacter sur le site : lesgrillonsdenosvillages.fr



11. Le Club des Aînés Ruraux

En 2024, le club compte 45 adhérents. Ces derniers se font une joie de venir coincher les lundis après-midi, tous les 15 jours. Les adhérentes à la séance de gymnastique se retrouvent les jeudis matin de 9 h 15 à 10 h 15 sous la houlette de l'incomparable Julien. Les adeptes de la marche se voient quant à elles les mardis ou mercredis après-midi. Depuis septembre, les cours de sophrologie ont lieu les mardis, tous les 15 jours, de 18 h à 19 h, sous la houlette de Roselyne, pour prendre du temps pour soi, lâcher prise.

Nous remercions infiniment les maires de La Chapelle-Saint-Martin et de Saint-Pierre-d'Alvey qui nous prêtent gracieusement leur salle des fêtes pour nos activités.

Cette année encore nous avons tiré les rois en début d'année, nous avons organisé le pique-nique, chaque participant a apporté gâteaux, fromages, glaces, biscuits, chocolat, vins, jus de fruits, salades, viande, etc. Merci à tous. Le 4 décembre se tenait le traditionnel repas de fin d'année au Clos des Capucins, où nous passons toujours un agréable moment grâce à son bon accueil et sa cuisine de qualité.

Cette année, Mme Suzanne PHILIPPE, qui a été présidente du club durant de longues années, nous a quittés. Elle a beaucoup œuvré pour le club, qui a connu des années glorieuses, en organisant des voyages, lotos, kermesses, etc.

Nous remercions le Département qui, cette année, a décidé de récompenser les bénévoles en octroyant une prime de 500 euros.

2024 s'achève, nous espérons que 2025 sera une belle année.



12. Le Patrimoine

Restauration du chemin de croix

Depuis la rénovation de l'église en 1994, le chemin de croix avait été décroché. Une volonté de le réinstaller a vu le jour, mais malheureusement pour des questions de vétusté, cela n'a pas été possible.

Le Diocèse de Chambéry nous a fait don d'un nouveau chemin de croix. Je remercie les familles Arnaud, Baudins, Lequet et Serinet d'avoir participé activement au projet et à l'installation.

Pour les croyants, le chemin de croix représente les 14 étapes du calvaire de la crucifixion du Christ.



L'ancien harmonium offert à la municipalité en 2023 à été vendu pour cause de rénovation trop onéreuse. Un nouveau piano a malgré tout pu être installé dans l'église. La chorale peut désormais répéter ou organiser ses futurs concerts, gratuits pour les habitants. Une initiation au piano pourrait même être envisagée.

Merci à M.Jean-Michel CERCEAU pour son conseil et son aide à l'installation.



Rénovation de la croix du Verdan

Restée au sol après des travaux d'élargissement de la chaussée, la croix du Verdan était tombée dans l'oubli. Pourtant, une volonté de la réinstaller a vu le jour.

Nous remercions les familles Blanchin, Gonnet et Vincent pour leurs dons, le coulage du socle en béton, ainsi que le terrain. Nous n'oublions pas l'entreprise Guigue-Billon pour la conception et l'installation de la croix.

Autrefois, un pèlerinage puis une bénédiction étaient organisés dans toute la commune. Ces célébrations servaient à honorer les différentes croix de mission offertes par les familles fondatrices du village. Ces croix font partie du petit patrimoine bâti, vous pouvez en retrouver six le long des chemins ou routes de la commune. Elles sont essentiellement en bois, en fer ou encore en pierre.

Infos pratiques

- ❖ Horaires de la mairie : le mercredi : 14 h 00 - 19 h 00
04 79 65 94 58 | E-mail : mairie.lachapellestmartin@wanadoo.fr
- ❖ Horaires de la déchetterie de Yenne :
 - * Hiver (du 1^{er} septembre au 31 mai)
Le lundi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30, du mardi au vendredi : 14 h 00 - 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30
 - * Été (du 1^{er} juin au 31 août)
Du lundi au vendredi : 14 h 00 - 19 h 00
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30La déchetterie est fermée le dimanche.
- ❖ Communauté de communes de Yenne : Tél. 04 79 36 90 76 | E-mail : accueil@ccyenne.fr
- ❖ Service Public Assainissement non Collectif : Tél. 04 79 36 92 74 | E-mail : spanc@ccyenne.fr
- ❖ Service des Eaux : Tél. 04 79 36 92 70 | Urgences : Tél. 06 80 60 96 74
E-mail : servicesdeseaux@ccyenne.fr
- ❖ Service Jeunesse : Tél. 04 79 36 92 78 | E-mail : centredeloisirs@ccyenne.fr
- ❖ Service Périscolaire : Tél. 04 79 36 92 75 | E-mail : periscolaire@ccyenne.fr
- ❖ Lieu Accueil Enfants Parents : Tél. 04 79 36 66 74 | E-mail : laep@ccyenne.fr
- ❖ Relais Petite Enfance : Tél. 04 79 36 66 74 | E-mail : ram@ccyenne.fr
- ❖ Multi Accueil Terre d'Éveil : Tél. 04 79 44 47 92 | E-mail : multiaccueil@ccyenne.fr
- ❖ Bibliothèque Traize : lundi : 16 h 00 - 18 h 00 et vendredi : 15 h 00 - 17 h 00
- ❖ Bibliothèque Yenne : du mercredi au vendredi : 10 h 00 - 12 h 00 / 15 h 00 - 18 h 00
Le samedi : 10 h 00 – 12 h 00

Les services communaux à disposition

- ❖ AMMELOOT Lucie, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHÉRAPEUTE, le cabinet est situé au 11 rue du temple à Aix les Bains. Tél. 07 66 16 66 54
- ❖ CERCEAU Jean-Michel, COURS DE PIANO ET CLAVIER à domicile dans l'Avant-Pays-Savoyard. Enfants dès 7 ans et adultes de niveau débutant à intermédiaire. Tél. 06 80 24 32 70 | E-mail : lepianoduchat@gmail.com
site internet : www.lepianoduchat.com
- ❖ GUILLERMET Nathalie, LES SHOPS DU CHAT, création et vente d'accessoires de couture et crochet, Facebook.com/Les-Shops-du-Chat
- ❖ JACQUIN Albert, APICULTEUR, vente de miel, Le Mortier à Missieux. Tél. 04 79 65 94 51
- ❖ LEQUET Dominique, MIGOU MULTISERVICES, travaux de petites réparations et d'entretien, apiculteur et récupérateur d'essaim, désinsectiseur, Chef-Lieu. Tél. 06 58 16 38 88
- ❖ NEVEUX Pascal, MAISON D'HÔTES, Chat-Lait des 3 Lacs, Le Verdan. Tél. 07 66 81 28 76
- ❖ PERTUISET Julien, PLOMBIER CHAUFFAGISTE, Missieux. Tél. 06 66 44 44 42
- ❖ RAY Adrien, PUBLIFLASH, lettrage adhésif, impression numérique et réalisation d'enseignes, ZAC de la Prairie, à Voglans. Tél. 04 79 52 02 02
- ❖ RUIZ Stéphanie, SOCIALP, accompagnement d'entreprises et de particuliers pour les démarches administratives et sociales, 334 rue Nicolas Parent Chambéry. Tél. 04 58 14 10 23
Permanence possible à la mairie pour les personnes en difficultés pour remplir leurs papiers

Nous vous prions de nous excuser pour tout oubli.

Nous vous invitons à déposer les informations concernant les services de votre entreprise en mairie dès que possible, afin qu'elles puissent être incluses dans le prochain bulletin municipal.

En janvier et en mars 2025, la municipalité a organisé deux séances de self-défense ouvertes à tous. La première, destinée aux filles, a été suivie par une séance pour les garçons. Ces sessions ont rencontré un grand succès, offrant un moment convivial où les participants ont pu apprendre des techniques d'auto-défense face à une agression physique. Je tiens à remercier Marion Ducruet et son époux, les animateurs de ces séances, ainsi que les deux groupes d'une vingtaine de personnes qui ont participé à chaque session.



DIMANCHE 19 JANVIER
DE 10H À 12H

- Attitudes et réflexes pour éviter la confrontation.
- Apprentissage de technique de défense simples en cas d'agression physique.
- Reconnaître les différents types de violence et savoir réagir.
- Frappes sur cibles.

Stage GRATUIT
Ouvert aux femmes de + de 13 ans

*Découverte
Self Défense*

Lieu : Salle des fêtes de la Chapelle Saint Martin

SIVU DU FLON

La retraite de Véronique

L'heure de la retraite a sonné pour Véronique, notre cantinière à l'école intercommunale. Elle a assuré le repas de midi à une soixantaine de « croués » depuis une vingtaine d'années. Une petite réception avec le personnel et les enseignants a été organisée. Véronique a reçu à l'occasion de ce moment amical un petit mot des présidents du SIVU et de la Communauté de communes.

Bonne retraite à Véronique et bienvenue à Sonia qui la remplace.



Les travaux à l'école de Traize

Des travaux importants ont été réalisés à l'école de Traize durant l'été 2024. Le but était de moderniser la partie ancienne de l'école afin de faire des économies d'énergie et d'assurer un meilleur confort aux élèves et au personnel. Les principales interventions concernent : l'isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, le renforcement de l'isolation des combles, du sous-sol, la ventilation, l'éclairage et la pose de stores filtrants. Pendant les deux mois d'été, il a fallu vider les classes, les bureaux et les combles, puis tout remettre pour la rentrée. Ensuite, un grand tri a été effectué et les encombrants ont été mis à la déchetterie.

Merci à tous, élus, bénévoles et parents d'élèves, d'avoir participé à cette opération.





Inscriptions!
pour l'école de TRAIZE
du lundi 13 janvier
au mercredi 30 avril

dans votre mairie de résidence
(avec livret de famille,
carnet de santé avec les vaccinations obligatoires
et justificatif de domicile)

puis à l'école
(accueil et visite les lundis
entre 8h40 et 16h40)

(les inscriptions hors délais seront acceptées mais pour des raisons de prévision d'effectifs merci d'anticiper vos démarches)



Bibliothèque du Flon
TRAIZE



L'année 2024 a été marquée par la mise en place de la gratuité dans toutes les bibliothèques de l'Avant-Pays-Savoyard. Depuis le début d'année, notre bibliothèque a enregistré une augmentation importante des inscriptions : une vingtaine à ce jour, ce qui porte à 65 le nombre d'abonnés. Les permanences du lundi et du vendredi sont donc bien remplies pour les bénévoles.

Nous avons plaisir à accueillir nos lecteurs avec qui nous échangeons autour des lectures de chacun. À la sortie de l'école, nombreux sont les enfants qui, entre copains, nous rejoignent et repartent avec un cartable quelquefois bien chargé.

Les collections adultes et jeunesse s'enrichissent chaque année de nouveaux documents grâce à la subvention de 1 500 € allouée par le SIVU du Flon, aux dons de particuliers que nous remercions et aux prêts de Savoie Biblio. Nous apprécions également la dotation annuelle de livres en gros caractères offerte par le Rézo-Lire.

En dehors des activités habituelles : accueil des classes, accueil des petits de la MAM, animations du mercredi, portage à domicile, boîtes à livres, d'autres projets en direction des enfants et des familles ont vu le jour en 2024.

À la demande de la Communauté de communes de Yenne, le café des familles s'installe à la bibliothèque le lundi matin de 8 h 30 à 10 h 15. Il réunit 1 fois par mois les parents qui le souhaitent pour un temps d'échanges sur des sujets liés à la parentalité.

Grâce au Rézo-lire, des boîtes à histoires pour les enfants à partir de 3 ans nous ont été confiées pour la période de juillet à décembre.

Toujours grâce au réseau, un fonds tournant de BD et Mangas se tient à disposition des enfants jusqu'en juillet 2025.

N'hésitez pas à consulter le site du Rézo-Lire pour faire vos réservations, prendre connaissance des dernières informations ou d'éventuelles animations dans notre secteur.

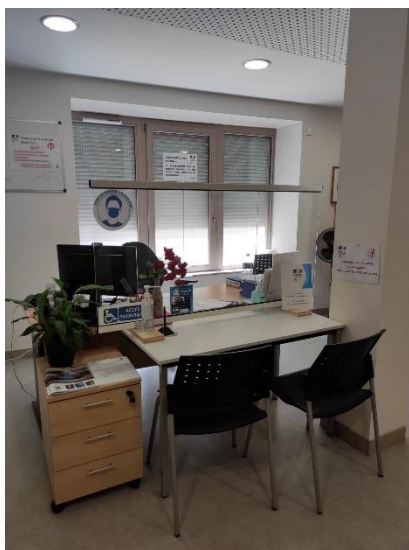
Les bénévoles vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2025.

N'hésitez pas à nous rendre visite : la bibliothèque est ouverte le lundi de 16 h à 18 h et le vendredi de 15 h à 17 h.



Les nouveautés pour petits et grands

France Services YENNE



Depuis le 1^{er} janvier 2020, France Services Yenne a ouvert ses portes, remplaçant le **Trésor Public qui a fermé en août 2022**. 1 525 demandes ont été enregistrées en 2020 et le nombre de visites ne cesse de croître.

Nous vous rappelons que les agents France services assurent le **PREMIER ACCUEIL** de vos démarches administratives.

L'accompagnement vers nos différents partenaires, pour un suivi plus approfondi, pourra vous être proposé et facilité si besoin.

FranceConnect, qu'est-ce que c'est ?

Avec FranceConnect, inutile de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe ! Vous pouvez accéder à plus de 700 services en ligne grâce à l'identifiant et mot de passe d'une seule administration dont vous êtes déjà usager.

Plus précisément, FranceConnect fournit des données qui constituent votre identité pivot :

- Nom et prénom
- Sexe
- Date et lieu de naissance.

Sur la base de ces éléments, vous êtes reconnu par l'administration partenaire que vous souhaitez solliciter

FranceConnect, pour quels services publics ?

Les démarches fiscales
Les droits individuels à la retraite
Les droits à la formation

Les démarches santé
Les formalités administratives

Pour plus d'informations : <https://franceconnect.gouv.fr/>

Nous contacter : Tél. 04.79.36.54.70

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30

Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30

Facebook : France services Yenne

E-mail : franceservices@ccyenne.fr

Site : www.ccyenne.fr



La Chapelle Saint-Martin

Liste des voies

Charnay (Route du).....	B7-8-C7-D7	Saint-Martin (Place).....	F12
Flon (Route du).....	H1 à I12	Tailla (Chemin de la).....	C14-15-D14-15
Gratinière (Chemin de la).....	D6-E6	Tholou d'en Bas (Chemin de).....	G11-12-H11
Magnin (Route du).....	F9-10-11-12-G11-12	Tholou d'en Haut (Chemin de).....	F13-G12-13
Missieux (Route de).....	D13-14-E12-13-F12	Touchefeu (Route de)...	B8-9-12-14-C9-10-11-12
Montbeilliard (Chemin de).....	C9	Verdan (Route du).....	D6-7-E7-8-9-F9
Polatière (Chemin de la).....	C12	Villard (Route du).....	A14 à H10
Polinière (Route de la).....	A17 à E14		

Légende

Départementales		Zone urbanisée	
Voies communales		Zone boisée	
Chemins de desserte		Cimetière	
Sentiers		Mairie	
Cours d'eau		Eglise	
Limites communales		Levoirs	
Ponts		Salle des fêtes	
Ruines château		Local comité des fêtes	
		Garage communal	
		Croix	
		Cabane de chasse	
		Fours	



Eglise Saint-Martin

